

n°61

DÉCEMBRE  
2025

# c'est ma ville

Le magazine de La Motte-Servolex



→ Le marché du Père Noël les 29 et 30 novembre.



## DOSSIER

Un musée à ciel ouvert

P. 4-5

## MARAÎCHAGE COMMUNAL

De la terre à l'assiette...

P. 6

## LECTURE

Bibliothèque : des livres et bien plus encore !

P. 12

# AU SOMMAIRE



Nuit de la Création, pause créative avec l'atelier manga – Samedi 4 octobre.



Lors des permanences numériques à la bibliothèque des deux mondes, une conseillère vous accueille sur rendez-vous, pour une séance d'une heure sur la thématique de votre choix.



**C'est ma ville,**  
le magazine de La Motte-Servolex  
*Publication trimestrielle éditée par la ville de La Motte-Servolex*

**Directeur de la publication :**  
Luc Berthoud,  
maire de La Motte-Servolex

**Rédaction :**  
Cécile Ronayette.  
04 79 65 17 84

communication@mairie-lamotteservolex.fr

**Conception-réalisation :**  
Suhas Tupe

**Distribution dans les boîtes aux lettres de la ville :**  
Tonton Livraison et Filip'

**Impression :**  
imprimerie Gonnet

**Crédits photos :**

ville de La Motte-Servolex, Patrick Ménard,  
Laure Fromentin, Fabco.

**Couverture :**  
Marché du Père Noël,  
les 29 et 30 novembre.

**Tirage :**

6 500 exemplaires

**Dépôt légal :**

décembre 2025

**36 avenue Costa de Beauregard**  
**BP 20043**

**73292 La Motte-Servolex cedex**  
**www.mairie-lamotteservolex.fr**



Cérémonies commémoratives du 11 novembre.



Après huit mois de chantier pour sa rénovation énergétique, les travaux du boulodrome ont été inaugurés le 28 novembre. La structure porte le nom de "Boulodrome Georges Gonnelland", en souvenir de l'homme arrivé en 1974 à La Motte-Servolex, sportif de haut niveau qui œuvra beaucoup pour le club, notamment par la création de l'école de boule ainsi que l'accueil du public scolaire.

P.4-5

## DOSSIER

Un musée à ciel ouvert

P.6

## MARAÎCHAGE COMMUNAL

De la terre à l'assiette...

P.7

## URBANISME

Vos travaux extérieurs : faites les bonnes démarches

P.8-9

## TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

P.10

## RÉTROSPECTIVE



P.11

## À DÉCOUVRIR

P.12

## LECTURE

Bibliothèque : des livres et bien plus encore !

P.13

## ART CONTEMPORAIN

Regards sur les faits de société

P.14

## ACTUALITÉS

P.15

## ÉTAT CIVIL & CONSEILS MUNICIPAUX

P.16

## EN IMAGES





Plantation de l'arbre du cinquantenaire "Mespilus germanica" au parc Henry Dunant en mai 2024.

Chère Madame, Cher Monsieur,

C'est avec une joie toute particulière que je me joins à Boris Seitz, maire de Mundelsheim pour vous adresser tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2026. Les liens qui unissent nos communes sont jalonnés de rencontres amicales comme ce fut le cas à l'occasion des festivités organisées à Mundelsheim lors du cinquantième anniversaire de notre jumelage. Merci à nos amis allemands pour la qualité de leur accueil et leur fidèle amitié.

Ces dernières semaines ont été marquées par la fin du chantier de rénovation énergétique du boulodrome et de la halle Didier Parpillon après huit mois de travaux et les aménagements de l'an dernier concernant le groupe scolaire Pergaud et le gymnase Pierre de Coubertin.

Dans le cadre de la valorisation de nos espaces naturels et agricoles, nous avons lancé en juillet, le projet de maraîchage communal sur une parcelle de 1,8 hectare, afin de fournir en légumes de saison la cuisine municipale. Les premières récoltes ont été fructueuses avec 1,6 tonne de courges, 3 tonnes de pommes de terre et près d'une tonne de poireaux. Ce projet met en avant les circuits courts de production par l'insertion sociale grâce au concours de l'association Les Triandines et à la formation professionnelle avec l'implication du centre de formation des apprentis du lycée Reinach.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le mardi 6 janvier à 18h30, à la salle Les Pervenches, pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire à la population.

**Luc BERTHOUD**  
Maire de La Motte-Servolex  
Conseiller départemental de la Savoie.

Chères amies, chers amis de La Motte-Servolex,

L'année 2025 restera longtemps gravée dans nos mémoires. Du 29 mai au 1er juin, nous avons célébré ensemble avec une centaine d'invités venus de notre commune jumelle un moment exceptionnel : les cinquante ans du jumelage entre Mundelsheim et La Motte-Servolex, cinquante ans d'amitié sincère, un jubilé inoubliable à Mundelsheim. Sous un soleil radieux, notre village s'est paré de ses plus belles couleurs pour accueillir nos amis français. Les enfants de l'école Georg-Hager avaient préparé une grande banderole de bienvenue, la fanfare municipale a joué et toute la population s'est mobilisée pour faire de cette rencontre une véritable fête du cœur. Ces journées se sont déroulées au rythme des rencontres et du partage. Nous avons planté ensemble un hêtre rouge, symbole de nos racines profondes. Les familles ont ouvert leurs portes, les enfants ont chanté l'hymne du jumelage.

Nos associations ont animé la "Tour de Mundelsheim" avec sport, musique, convivialité et découvertes ! Le grand gala du samedi soir restera dans toutes les mémoires mêlant musique, théâtre, émotions... et nous rappelant ainsi à quel point notre amitié est vivante et authentique. Nos deux communes ont célébré bien plus qu'un anniversaire : une histoire humaine, portée par la confiance et la joie. Je tiens à remercier de tout cœur toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ces journées : les familles d'accueil, les bénévoles, les associations, les enfants, les musiciens et le personnel communal. Et bien sûr, un grand merci à nos amis de La Motte-Servolex pour leur chaleur, leur humour et leur enthousiasme contagieux. Vous avez rempli Mundelsheim de votre énergie et de votre amitié.

Ces cinquante ans ne sont pas une fin, mais un nouveau départ. Une promesse de continuer à faire vivre la paix, l'amitié et l'Europe des citoyens. Nous nous réjouissons déjà des prochaines rencontres et de l'avenir de notre amitié.

Vive le jumelage ! Vive l'amitié entre Mundelsheim et La Motte-Servolex !

**Boris SEITZ,**  
Maire de Mundelsheim



| Fresque des artistes Cofee et Rino, au croisement des avenues Saint-Exupéry et Théodore Reinach.



| Façade du bâtiment de l'ancienne mairie réalisée par Palm, Elgato et Amok.



| Lettrage sur le giratoire à l'entrée Sud de la commune réalisé par Teddy Bosc.



| Fresque de l'artiste Ben Caillous, place du Bourg.

## Un musée à ciel ouvert

**Bien différent du "tag" clandestin qui défigure le paysage, l'art urbain fait partie aujourd'hui d'un courant d'expression artistique reconnu. Il habille et embellit les façades. Accessible à tous, il attire l'œil et porte ses messages tout en invitant chacun à l'observer en se promenant.**

### À l'origine, une histoire d'amour

Le "street art" est né dans les années 1960 aux États-Unis, lancé par deux artistes de Philadelphie, Cornbread et Cool Earl. D'une grande timidité, Cornbread écrit inlassablement sur les murs de son école et de son quartier l'inscription "Cornbread Loves Cynthia". Fou amoureux d'elle, il n'ose pas le lui dire en face ! La tendance s'exporte ensuite à New York où Taki 183 et Blade One recouvrent les trottoirs, les murs, les métros de leurs inscriptions.

Les villes européennes sont taguées de toute part dans les années 1990. En 2014, la RATP assigne M.CHAT, artiste franco-suisse, pour avoir réalisé ses fameuses têtes de chat sur les murs d'une station de métro. Comme il est alors difficile d'entrevoir la frontière entre une œuvre d'art qui embellit l'es-

pace public et un tag qui l'envahit, les grandes agglomérations s'approprient peu à peu cet art et passent des commandes avec des artistes. C'est aussi le cas à La Motte-Servolex.

### Le M.U.R.

L'association Le M.U.R. pour "Modulable, Urbain, Réactif" est fondée en 2003 afin d'accueillir une structure officielle permettant la promotion de l'art urbain au cœur du XI<sup>e</sup> arrondissement parisien et baptisée le M.U.R. Oberkampf.

En 2018, deux artistes motterains, Kat & Action, sont invités pour une fresque commune sur le M.U.R. de Mulhouse. Riches de cette belle expérience, ils proposent le concept au maire de La Motte-Servolex en créant l'association Le M.U.R. LMS. Édifié sur l'esplanade Pergaud, la structure accueille environ tous les trois mois depuis cinq ans des

artistes de renommée internationale sélectionnés par l'association. Le M.U.R. est accessible et visible de tous, il est également un véritable support pédagogique pour le public scolaire.

### Une maison d'artistes

Plusieurs jeunes graffeurs motterains proposaient leurs compétences au service de l'embellissement de la commune, avec notamment des peintures sur les transformateurs électriques. Peu à peu, le mouvement se structure, les artistes créent le "Collectif de La Maise" en janvier 2014. La collectivité peut donc passer des commandes plus importantes à ces professionnels de l'art urbain : lettrage LMS, fresques sur différents thèmes comme la biodiversité, la citoyenneté... Aujourd'hui, le collectif bénéficie d'une maison d'artistes au 234 avenue



Œuvre de Nikita&Sweo, en façade de la Halle Charles Decroux.



Les Gouzous du graffeur Jace.

Charles Albert, un lieu unique permettant aux adhérents de développer leurs différentes techniques artistiques et d'accueillir le public.

### Un parcours d'art urbain

La ville bénéficie d'une belle renommée dans le domaine de l'art urbain grâce aux compétences et aux propositions des deux associations motteraines regroupant des artistes aux multiples techniques.

L'association Le M.U.R LMS a déjà organisé deux festivals "Peinture&Co" où des graffeurs se sont emparés de façades et recoins pour laisser leurs œuvres. Le service culture de la ville organise des visites guidées du parcours d'art urbain avec le public scolaire des classes de maternelle aux Lycées. Ce parcours permet de découvrir la commune autrement, d'expliquer les codes et les origines de cet art, du "tag" illégal au véritable musée à ciel ouvert.



[lamaise.com](http://lamaise.com)



LE-MUR-LMS

### TÉMOIGNAGES



*"En tant qu'artistes, nous voyageons beaucoup et nous avons la chance de rencontrer de nombreux talents. Ces rencontres nous ont permis de créer un réseau, d'avoir des contacts avec des graffeurs de renommée mondiale et surtout d'en faire profiter La Motte-Servolex. C'est le cas avec Le M.U.R. et les fresques en façades qui constituent maintenant un véritable parcours d'art urbain. L'idée n'est pas d'inonder les rues mais de faire rayonner l'art en proposant des œuvres conçues avec des techniques différentes dans des lieux de passage pour faire plaisir à toute la famille".*

**Katia et Antoine ou Kat & Action, association Le M.U.R. LMS**



*L'association regroupe trente cinq adhérents bénévoles et une vingtaine d'artistes. La maison d'artistes nous permet de proposer des événements grand public, comme la participation aux Journées du Patrimoine et des portes ouvertes pour visiter les lieux ainsi que des ateliers pour les enfants et les adultes. Chacune des pièces propose de découvrir un style différent et des techniques spécifiques. Nous souhaitons que la maison devienne un lieu incontournable de l'art urbain et accueille des visiteurs de tous âges".*

**Mélissa et Maxime ou Milo et High, collectif de La Maise**

### ENTRETIEN

#### "Découvrir la commune d'œuvres en œuvres"

Rencontre avec le maire Luc Berthoud



*"À l'heure où les activités culturelles n'étaient plus autorisées lors de la période Covid, les œuvres en plein air permettaient de ne pas couper complètement les ponts*

*avec l'art. Cette situation a amplifié la volonté de la ville de se distinguer dans le domaine de l'art urbain. Dès l'entrée Sud de la commune, les trois grandes lettres LMS se dressent comme une annonce de la suite artistique à parcourir sur le territoire motterain. Puis, la fresque représentant La Semeuse sur la façade de l'ancienne mairie affiche artistiquement un symbole de la République. Et ensuite, se dévoile un parcours artistique au fil des rues qui illumine le patrimoine bâti. Les réalisations sont variées, esthétiques, éclectiques et surtout intergénérationnelles. Le partenariat de la collectivité avec les graffeurs locaux est ancré depuis plus de dix ans, ce qui permet de travailler en toute confiance".*

### À voir en vous promenant...

- Lettrage LMS à l'entrée Sud de la ville.
- Fresques "La Semeuse" sur la façade de l'ancienne mairie et "la biodiversité" sur les murs de l'école maternelle Louis Pergaud.
- Peintures murales : rue des Allobroges, immeuble les Cascades, secteur de la halle Charles Decroux et place du Bourg, avenue Saint-Exupéry.
- "Poséidon" sur l'immeuble à côté de la halle Charles Decroux.
- Le M.U.R. LMS. esplanade Pergaud.
- Espace dédié sur le parking de la salle Les Pervenches.
- Maison d'artistes, 234 avenue Charles Albert.
- Et plein de "Gouzous" un peu partout réalisés par l'artiste Jace.

## De la terre à l'assiette...

**Le maraîchage communal propose une belle production de légumes biologiques déjà préparés par la cuisine municipale : 3 tonnes de pommes de terre, 1,6 tonne de courges (potimarron et butternut) et 1 tonne de poireaux.**



Secteur de La Tessonnière : 6 ouvriers agricoles travaillent sur 1,2 hectare en maraîchage biologique. Juste à côté, dans le bâtiment de la cuisine municipale, 10 agents de la collectivité préparent en moyenne 960 repas par jour à destination des restaurants scolaires, de l'EHPAD Les Terrasses de Reinach et du portage de repas à domicile.

### Un partenariat innovant

En 2024, la ville a signé une convention avec deux partenaires pour la création du maraîchage communal.

L'association Les Triandines (atelier d'insertion professionnelle par l'agriculture biologique) est en charge de l'exploitation du maraîchage. Le CFPPA Reinach (centre de formation professionnelle pour adultes) assure la formation grâce à un parcours diplômant.

### Une nouvelle organisation en cuisine

Pour accueillir les légumes biologiques en provenance du maraîchage communal, une légumerie a été aménagée

dans le bâtiment de la cuisine municipale. Ce nouvel espace est doté d'une épluchuese qui gère vingt cinq kilogrammes de légumes en dix minutes, d'un coupe-légumes qui propose des cubes ou des lamelles selon la recette prévue et d'une essoreuse où huit kilogrammes de salades sont traités en un passage.

*"Nous avons travaillé ensemble avec Les Triandines pour le choix des plantations et nous préparons déjà les quantités nécessaires pour 2026. Toute l'équipe de la cuisine est engagée dans cette belle démarche de préparation de repas avec les légumes qui poussent juste à côté"* explique Olivier Michallet, responsable de la cuisine municipale.

### Une initiative au cœur d'un projet alimentaire

La ferme communale s'inscrit dans la dynamique de l'écopôle alimentaire savoyard.

L'écopôle consiste à créer et fédérer un réseau d'acteurs de l'alimentation durable en Savoie afin d'accélérer la transition alimentaire du territoire.

Il s'agit d'un projet collectif, initié par Les Triandines, J'aime Boc'oh (transforme les invendus alimentaires et surplus de producteurs locaux en conserves et plats traiteurs) et le GRAP (groupe coopératif qui accompagne des entrepreneurs de la transition alimentaire).

 [lestriadines.org](http://lestriadines.org)

 [ecopolealimentaire73.fr](http://ecopolealimentaire73.fr)

### TÉMOIGNAGE



*"Le maraîchage communal à La Motte-Servolex a émergé par la rencontre de deux volontés. La ville portait ce projet depuis plusieurs années et l'association Les Triandines avait défini des axes de développement sur le territoire, notamment dans le cadre de l'écopôle alimentaire. La construction du partenariat repose sur des enjeux communs comme accompagner des personnes en insertion vers un emploi durable, créer des dispositifs adaptés aux besoins des collectivités, améliorer l'autonomie alimentaire. Le chantier d'insertion Les Triandines a travaillé le montage d'un dispositif innovant d'action-formation "Fais pousser ton emploi", avec le CFPPA Reinach. Les plantations ont commencé au printemps 2025 et les légumes récoltés sont déjà préparés par la cuisine municipale et servis dans les assiettes ! Nous souhaitons que cette première sur l'agglomération suscite de nouvelles initiatives".*

**Florence Vallin-Balas, présidente association Les Triandines**

# Vos travaux extérieurs : faites les bonnes démarches

**Le PLUI HD (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat & Déplacements) de Grand Chambéry détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Piscine, terrasse, abri de jardin... Si vous avez un projet de rénovation, de construction ou d'agrandissement, vous devez déposer une demande d'autorisation d'urbanisme à la mairie. C'est une démarche indispensable afin de vérifier la conformité de vos projets de travaux avec le PLUI HD.**

## Terrasse non couverte de plain-pied (béton ou bois)

Sans surélévation, quelle que soit la surface : aucune formalité sauf secteur protégé

Dans les trois cas suivants, avec une élévation > 60 cm.  
Surélevée - 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité sauf secteur protégé  
Surélevée - 40 m<sup>2</sup> : DP (si SP totale ≤ à 150 m<sup>2</sup>)

Surélevée + 40 m<sup>2</sup> : PC (en zone urbaine y compris les lotissements)

## Façades, ravalement, bardage : DP

Si teinte identique : aucune formalité sauf secteur protégé

## Extension de la maison

- 40 m<sup>2</sup> : DP (si SP totale ≤ à 150 m<sup>2</sup>)  
+ 40 m<sup>2</sup> : PC (en zone urbaine y compris les lotissements)

## Transformation d'un garage en pièce de vie

≥ 5 m<sup>2</sup> : DP  
Si SP totale ≥ 150 m<sup>2</sup> de la construction : PC

## Mur de clôture, clôture à claire-voie : DP

## Portail : DP

## Abri voiture

≤ 20 m<sup>2</sup> : DP

> 20 m<sup>2</sup> : PC

## Toit, tuiles : DP

Remplacement à l'identique : aucune formalité sauf secteur protégé

## Fenêtre de toit de type velux : DP

## Fenêtre, porte-fenêtre

**Création, changement : DP**

Remplacement à l'identique : aucune formalité sauf secteur protégé

## Garage si accolé à l'habitation

- 40 m<sup>2</sup> : DP (si SP totale ≤ à 150 m<sup>2</sup>)  
+ 40 m<sup>2</sup> : PC (en zone urbaine y compris les lotissements)

## Véranda, terrasse couverte, pergola accolées

≤ 40 m<sup>2</sup> : DP  
(si SP totale ≤ à 150 m<sup>2</sup>)  
+ 40 m<sup>2</sup> : PC  
(en zone urbaine y compris les lotissements)

## Piscine :

≤ 10 m<sup>2</sup> non couverte : aucune formalité sauf secteur protégé  
≤ 100 m<sup>2</sup> non couverte : DP  
≤ 100 m<sup>2</sup> avec couverture de moins de 1,80 mètre de haut : DP  
> 100 m<sup>2</sup> : PC

## Légendes

**DP** : Déclaration préalable • **PC** : Permis de construire • **SP** : Surface plancher

• **Secteurs protégés** : périmètre des monuments historiques (église du Bourg, domaine Reinach) et site inscrit du lac du Bourget (au Tremblay).

## Comment déposer votre dossier ?

- Les personnes morales ont l'obligation de déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique.
- Pour les personnes physiques, plusieurs possibilités : dépôt par voie électronique, envoi par lettre recommandée à la mairie ou dépôt du dossier à l'hôtel de ville.

 rgd.pu.sirap.com

## Rencontrez l'architecte conseil

Elle répond à vos questions d'urbanisme (projets architecturaux, construction, rénovation) et apporte son soutien technique et esthétique à vos idées. Vous pouvez la rencontrer dès la conception de votre projet avant même de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme pour réfléchir ensemble sur votre dossier. Vous pouvez également solliciter un rendez-vous suite à un refus de permis de construire. Dans ce cas, munissez-vous du dossier complet et de la notification de refus.

**Conseils gratuits. Sur rendez-vous 04 79 65 17 80**

# TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS



## Boulodrome

### Les sportifs retrouvent leurs terrains de jeux

Après huit mois de chantier pour sa rénovation énergétique, le boulodrome a ré-ouvert ses portes le 15 novembre en accueillant la première compétition. Les travaux ont été inaugurés le 28 novembre. Il porte désormais le nom de Boulodrome Georges Gonnettand, en souvenir de l'homme arrivé en 1974 à La Motte-Servolex, sportif de haut niveau qui œuvra beaucoup pour le club, notamment par la création de l'école de boule ainsi que l'accueil du public scolaire. La toiture de la structure accueille une centrale photovoltaïque de 180 m<sup>2</sup>, soit 90 panneaux solaires raccordés à la boucle d'auto-consommation de la ville. L'électricité produite au-delà des besoins énergétiques du boulodrome est utilisée par les autres bâtiments (hôtel de ville, maison des associations, tribune du rugby, salle Saint-Jean, maison de la musique, cuisine municipale, EHPAD).

## Accessibilité

### Accueillir tous les publics



Sur les quarante neuf bâtiments municipaux (salles, gymnases, écoles...), seulement treize d'entre-eux devaient encore bénéficier d'aménagements spécifiques afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions tous leurs visiteurs, comme les personnes mal-voyantes ou se déplaçant en fauteuil roulant...

Les sanitaires ont été mis en conformité au centre de loisirs et au presbytère du bourg. Cette mise aux normes consiste à repenser l'espace : plus de place autour des toilettes, barres pour se tenir, hauteur du lavabo. En extérieur, des rampes d'accès sont désormais fonctionnelles à l'église du Tremblay et au centre de loisirs.

Du côté de la salle d'exposition La Conciergerie, des bandes d'éveil à la vigilance ainsi qu'un garde corps vont être installés. À l'hôtel de ville, l'escalier principal sera équipé de mains courantes, de bandes d'éveil à la vigilance, et de nez de marche. L'ascenseur sera également mis en conformité accessibilité (amélioration de l'éclairage, remplacement du panneau de commandes...).

## Halle Didier Parpillon

### Prête pour accueillir de nouveau ses usagers



Comme son voisin le boulodrome, la halle Didier Parpillon était en travaux de rénovation énergétique pour une meilleure isolation et un renforcement de l'étanchéité optimisant ainsi le confort des utilisateurs. Les derniers aménagements, comme la peinture et les sols, se déroulent en décembre. La structure pourra de nouveau accueillir les associations et les clubs sportifs début janvier.

Les espaces verts aux abords du bâtiment seront réaménagés au cours de l'hiver par les équipes des services techniques de la ville.

## Espaces verts

### Fleurissement et plantations



L'automne est la saison de l'enfouissement des bulbes pour une floraison colorée prévue au printemps. C'est aussi la période de plantation du fleurissement bisannuel, à découvrir également dès les mois de mars et avril.



## Plaine sportive Raoul Villot

### Nouveaux aménagements

Sur le terrain d'honneur de rugby, la ville vient d'installer un grillage, élément imposé par la fédération afin d'éviter les entrées sur le terrain.

Du côté du terrain d'entraînement de foot, une opération d'aération et de décompactage du sol a été menée, suivie d'un semi de gazon sur l'herbe existante afin de le remettre en état.

## Hameau du Tremblay

### Mairie annexe



La toiture du bâtiment, composée d'ardoises, a été complètement changée au mois de novembre.

## Chaussage urbain

Les travaux dans la copropriété "Les grands champs" en novembre.

## Bâtiments raccordés au réseau de chaleur

La filiale de Dalkia, "Réseau de Chaleur de la Cluse de Chambéry" (R3C), finance les travaux sur le territoire des quatre communes partenaires (Chambéry, Cognin, Bassens et La Motte-Servolex). Suite aux derniers chantiers depuis cet été, l'école Le Picolet, la résidence Sainte-Anne, le bâtiment La Pastorale ainsi que l'immeuble Les Champagnes (OPAC) rue Charles Cabaud ont été raccordés au chauffage urbain. La principale source de chaleur de ce réseau (44 %) provient de Savoie Déchets (usine d'incinération des déchets ménagers). La chaleur produite par la combustion des déchets est récupérée et transite par un échangeur thermique pour alimenter le réseau. Ce système est complété par des chaudières biomasse (41 %), les fumées biomasse (5 %), du gaz (5 %), du biogaz (1 %) et à l'avenir par la récupération des buées de la société Placoplatre (4 %).

[chaleur-urbaine-r3c.com](http://chaleur-urbaine-r3c.com)

## École élémentaire Le Picolet

### Suite des aménagements dans la cour de récréation



Cet espace a bénéficié cet été de travaux de "décroûtement". 2 800 m<sup>2</sup> de cour sont aujourd'hui renaturés permettant ainsi l'infiltration de l'eau dans les sols, plus de fraîcheur et d'ombre. À l'automne, les nouveaux jeux sur les thèmes de la grimpe (corde, échasse) et de l'agilité ont été installés ainsi que des tables et des bancs. Les marquages au sol des espaces de handball, basket et marelle ont également été réalisés. Les nombreuses plantations se déroulent en décembre. Dans ce cadre, le Rotary club Chambéry Dent du Chat finance dix arbres haute tige plantés dans la noue paysagère.

# RÉTROSPECTIVE



## Solidarités : sensibilisation du grand public

La ville et un collectif d'associations se mobilisent chaque année en novembre pour proposer un programme de rencontres et d'animations dans le cadre du Festival des Solidarités, du Festival Migrant'scène et du Festival Alimenterre. Films documentaires, exposition, échanges, spectacle, préparation d'une soupe paysanne partagée... toutes ces rencontres permettent de donner l'envie d'agir au quotidien pour un monde plus juste, solidaire et durable.



## Marché du Père Noël

Stands colorés, exposants chaleureux et douce ambiance de fêtes de fin d'année, tels sont les ingrédients du traditionnel marché des artisans fin novembre en centre-ville.

Sans oublier la présence du Père Noël et des animations pour toute la famille !



## Exposition : "Histoire de parrainages"

La bibliothèque des deux mondes a accueilli les photographies de Clotilde Penet mettant en scène les liens entre des enfants évoluant dans un cadre difficile et des adultes bénévoles membres de l'association "Parrains Par Mille".



## Territoire engagé transition écologique

Journée studieuse et productive avec les acteurs locaux dans le cadre du plan climat-air-énergie : présentation des enjeux et ateliers thématiques (mobilité, énergie, eau, cadre de vie...) avec Grand Chambéry.



## Nuit de la création

Les cultures urbaines étaient à l'honneur pour cette édition 2025 proposant un parcours en centre-ville composé d'œuvres ludiques et interactives ainsi que de belles performances artistiques : breakdance, graff, parkour...



## Économie

Mauro SAS a fêté ses 80 ans jeudi 4 décembre lors d'une soirée rassemblant partenaires, clients, collaborateurs et élus du territoire. Luc Berthoud a remis la médaille d'honneur de la ville à Magdeleine et Fortuné Mauro.



© Denis Malerbi

## Théâtre

### "Terminator 2 Unplugged"

Seul sur scène, Aurélien Arnaud réussit le pari de faire revivre toutes les images, réflexions et sensations du film culte "Terminator" des années 90. C'est une performance drôle, trépidante et sans artifices !

**Vendredi 23 janvier à 20h. Salle de spectacle Saint-Jean. Dès 12 ans**

**Tarifs : normal 17 €, réduit et abonné 13 €, moins de 16 ans 9 €**

**Info 04 79 65 17 78. Billetterie en ligne et à l'accueil de la mairie**

 [mairie-lamotteservolex.fr](http://mairie-lamotteservolex.fr)  [salledespectacleSaintJean](#)

## Conférence

### Fouilles archéologiques



En collaboration avec l'association Les amis du Prieuré et l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), l'association Connaissance du canton vous invite à découvrir le rapport des fouilles menées au Bourget-du-Lac suite à la découverte d'une nécropole datant de l'Antiquité tardive (IIe / IVe siècle), comprenant plus de 57 tombes dans un état de conservation exceptionnel.

**Lundi 19 janvier à 18h30  
Salle La Traverse (Bourget-du-Lac)  
Accès libre**

 [connaissanceducanton.org](http://connaissanceducanton.org)



## Événement

### Carnaval

Au programme : jeux en bois, musique batucada, structure en ballons, défilé... et bien d'autres surprises !

**Mardi 17 février dès 16h. Halle Decroux. Accès libre. Info 04 79 65 17 77**

 [mairie-lamotteservolex.fr](http://mairie-lamotteservolex.fr)

## À noter également :

### • Vœux du maire

Le maire et son équipe vous accueillent **mardi 6 janvier à 18h30**, salle Les Pervenches, pour la soirée des vœux aux habitants. Accès libre.

**Info 04 79 65 17 78.**

### • Ateliers "oiseaux en hiver"

Les jeunes en service civique proposent un atelier de décoration de mangeoire pour oiseaux et des jeux sur la migration.

**Mercredi 7 janvier à 14h30 et à 15h30,** bibliothèque des deux mondes. Dès 4 ans.

**Inscription au 04 79 25 60 93.**

### • Don du sang

La collecte est organisée par l'amicale des donneurs de sang, salle Les Pervenches, **jeudi 8 janvier, 12 février et 19 mars, de 15h30 à 19h.**

Rendez-vous en ligne [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

**Info 06 12 82 96 32.**

### • Concert chorale

L'association "Chœur les saisons" propose son concert d'hiver avec "Sonnaz Melodìa", **dimanche 18 janvier à 18h**, église Saint-Jean Baptiste.

**Info [choeurlessaisons.com](http://choeurlessaisons.com)**

### • Danse contemporaine

**Vendredi 6 février à 20h**, salle de spectacle Saint-Jean, découvrez "Viscum", un spectacle physique, virtuose et puissant.

**Info et billetterie :**  
[mairie-lamotteservolex.fr](http://mairie-lamotteservolex.fr)

### • Théâtre et musique

"Bien, reprenons" vous embarque dans un récit autobiographique musical drôle et rythmé, **vendredi 6 mars à 20h**, salle de spectacle Saint-Jean.

**Info et billetterie :**  
[mairie-lamotteservolex.fr](http://mairie-lamotteservolex.fr)

**Retrouvez toutes les informations dans la publication "Infos Motteraines", en ligne [www.mairie-lamotteservolex.fr](http://www.mairie-lamotteservolex.fr) sur Facebook, en téléchargeant l'application mobile de la ville.**





Accueil des tout-petits avec leurs assistantes maternelles.



Soirée "apéro-livres".

## Bibliothèque : des livres et bien plus encore !

Tout au long de l'année, la bibliothèque des deux mondes vous invite à des événements dans son antre des livres : des moments de lecture aux jeux de société en passant par les rencontres d'auteurs ou encore les ateliers thématiques... Les bibliothécaires ne manquent pas d'idées pour vous surprendre et surtout vous donner envie de lire.

### Garder le contact avec le public adolescent

La période 11/16 ans est parfois propice à l'éloignement de la lecture d'où la création de rencontres régulières avec les jeunes baptisées "soirée-ados". Les intéressés sont contents de se retrouver entre eux pour discuter de leurs lectures. Arthur, bibliothécaire, leur présente également les nouveautés en manga, BD et roman.

### Proposer des soirées réservées aux adultes

Dans le tourbillon du quotidien, entre vie professionnelle et personnelle, le public adulte a aussi besoin d'être "chouchouté" par les bibliothécaires. Les ateliers d'écriture programmés jusqu'en janvier vont dans ce sens explique Florence Morat, bibliothécaire : "l'intervenante nous permet de libérer notre créativité, les participants ne sont pas là pour écrire un livre, mais plutôt pour se faire du bien en écrivant, c'est un moment de détente".

Parallèlement, les soirées "apéro-livres" donnent la possibilité de se réunir pour parler de ses lectures et parfois même de rencontrer un auteur...

### L'éveil des tout-petits

La lecture peut commencer dès le plus jeune âge avec "petites histoires pour petites oreilles" réservées au moins de trois ans et se poursuivre par les "soirées pyjamas" pour les 3/6 ans où "doudou" est également accepté afin de passer un doux moment bercé d'histoires. En plus de ces temps dédiés au grand public, l'aventure continue, en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque, par l'accueil des structures petites enfance (crèches et assistantes maternelles).

Toutes ces rencontres permettent de sensibiliser les tout-petits... avant qu'ils ne deviennent de futurs lecteurs !

### Des moments conviviaux pour tous

Cet été, la bibliothèque a pris l'air pour aller à votre rencontre tous les jeudis

dans le secteur du Picolet avec livres, revues, jeux de société et petit café d'accueil. Régulièrement tout au long de l'année, des ateliers créatifs et numériques sont proposés.

Les jeux de société sont également de la partie à chaque période de vacances scolaires. Il ne reste plus qu'à trouver l'animation qui vous convient... pour passer du bon temps au milieu des livres et du plaisir de la lecture.

### Infos pratiques

#### Bibliothèque des deux mondes

30 rue François Buloz  
04 79 25 60 93

Entrée libre aux horaires suivants : mardi de 9h à 12h, mercredi de 9h à 18h, jeudi de 13h à 17h, vendredi de 15h à 19h, samedi de 9h à 13h.

Toutes les animations organisées à la bibliothèque sont présentées dans la publication mensuelle "Infos Motteraines", distribuée dans vos boîtes aux lettres.



"Double Double" du 15 mai au 27 juin 2026 : collage, vidéo et installation sur le thème du sport.



"Re-figureations" du 16 janvier au 14 février 2026 : une exposition collective issue du travail d'étudiants, en résonance avec les œuvres du musée des Beaux-Arts de Chambéry sur le mouvement de la Figuration Narrative.



"In Situ" du 6 mars au 25 avril 2026 : peinture, photographie, installation de trois artistes sur le thème de l'eau.

## Regards sur les faits de société

**La salle d'exposition La Conciergerie accueille des œuvres depuis plus de trente ans. Nombreux sont donc les artistes de passage en ce lieu dont la démarche artistique est une véritable marque de fabrique.**

### L'art pour réagir

Exposition collective thématique ou présentation de l'univers d'un seul artiste confirmé ou en émergence, c'est avant tout la démarche qui compte dans la programmation de la salle.

Ici, l'art doit toucher le public et le faire réagir par rapport à sa propre expérience sur des thèmes comme l'éologie, la biodiversité, la guerre, le journalisme, l'urbanisme...

### Accueil et médiation

Le service culture de la ville propose un accompagnement des visiteurs grâce à la présence d'une médiatriche. Des ateliers sont également proposés aux familles afin de réaliser une création "à la manière" de l'artiste.

Le public scolaire, des tout-petits en maternelle aux étudiants, est accueilli

en visites guidées pédagogiques. Parallèlement, des soirées spécifiques, des conférences... et bien d'autres événements sont organisés pour élargir la connaissance du sujet de l'exposition.

### Demandez le programme !

La plaquette de la saison d'art contemporain 2025/2026 est disponible dans les lieux suivants : accueil de l'hôtel de ville, bibliothèque des deux mondes, maison de la musique et maison des associations. Vous pouvez la télécharger sur [www.mairie-lamotteservolex.fr](http://www.mairie-lamotteservolex.fr) [rubrique "votre mairie" / "les publications municipales"].

N'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons également vous l'envoyer par mail ou par courrier.

**Service culture 04 79 65 17 78  
[culture@mairie-lamotteservolex.fr](mailto:culture@mairie-lamotteservolex.fr)**

### TÉMOIGNAGE



"J'ai commencé à participer à la programmation de la salle dès 1992 avec l'association Confluence qui s'occupait des affaires culturelles à l'époque. J'ai la chance de beaucoup voyager, ce qui me permet d'entretenir des contacts avec un important réseau d'artistes. Je vais notamment à la biennale d'art contemporain de Dakar. Je repère un artiste par rapport à sa démarche et c'est la façon dont il traite son sujet en lien avec un fait de société qui compte pour moi. Il faut que le public puisse s'interroger face aux œuvres, réagir en donnant aussi son point de vue, sa propre expérience. Mon travail consiste également à repenser l'espace à chaque exposition pour la mise en scène des œuvres et heureusement la salle offre bien des possibilités. Mon rôle consiste donc à repérer des artistes, les accueillir, réceptionner les œuvres, aider à leur mise en scène... et créer du lien avec le public".

**Serge Hélies, commissaire d'exposition pour la salle La Conciergerie, ancien professeur d'art et d'infographie à l'université Savoie Mont-Blanc**

# ACTUALITÉS



**Plantations en forêt**

## La ville accueille le soutien de mécènes

En 2023, l'association Outdoor Sports Valley et la société Sirops Routin 1883 se sont positionnées comme mécènes pour le verger conservatoire et l'opération "1 000 arbres par an sur 13 ans". Le verger est entretenu par des chèvres en éco-pâturage grâce à un partenariat avec le lycée Reinach. Le mécénat du cabinet d'architectes Patriarche a commencé dès 2024 sur les plantations forestières pour trois ans. Les partenariats se développent encore avec l'engagement récent de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises, sous l'égide de son président Anthony Orsonneau, aux côtés de la ville pour la plantation de six cent arbres supplémentaires en forêt.

## Infos commerces

### Bienvenue à La Motte-Servolex !



Fanny Chanfray, et sa chienne Doly, vous accueillent au magasin Husse du centre-ville installé 38 résidence Sainte-Anne. L'enseigne est spécialisée dans l'alimentation et les soins naturels pour les chats, chiens et chevaux.

**Commandes en ligne et livraison gratuite à domicile.**

**Info et rendez-vous au 06 24 77 25 71**

[husse.fr](https://www.facebook.com/husse_73) [@husse\\_73](https://www.instagram.com/husse_73)

## Petite enfance

### Des valeurs communes



Plusieurs réunions pédagogiques ont rassemblé le personnel des deux structures publiques petite enfance de la commune, à savoir la micro-crèche Coccinelle et la crèche Milipom'. Au programme : travailler ensemble un projet commun issu des dix valeurs inscrites dans la charte nationale d'accueil du jeune enfant. *"Nos échanges ont permis d'identifier des thèmes qui nous tiennent à cœur dans nos missions au quotidien, dans les relations avec les tout-petits et les familles. Nous avons retenu trois valeurs communes : l'éveil à la nature et au vivant, l'écoute et la confiance. Tous les corps de métier étaient représentés pour les deux structures, nous sommes donc sur le même chemin, sur une belle lancée pour tous nos projets"* explique Jessica, assistante petite enfance à Milipom'.



La Talemelerie, réseau de boulangeries et pâtisseries artisanales, a ouvert son dixième magasin en septembre 2025 au 79 rue des Allobroges (anciennement Le Fournil de Baptiste).

"Talemelerie" est issu du vieux français qui désignait au XII<sup>e</sup> siècle "la boulangerie".

**Horaires d'ouverture :**  
**du lundi au samedi de 6h30 à 19h30 et le dimanche de 6h30 à 13h.**

**04 79 25 40 37**

[latalemelerie.com](http://latalemelerie.com)

[LaTalemeleriepageofficielle](https://www.facebook.com/LaTalemeleriepageofficielle)

## LES MARIAGES À LA MOTTE-SERVOLEX

### SEPTEMBRE 2025

- 13 / Laurie LAMBERT et Anthony PILET  
Mariana SALAZAR PALOMO et Pierre-Florent BUSSENEAU  
17 / Claire MICAND et Gregory GANDET  
27 / Charlotte CORSIG et Simon LANNES-BRUN  
Aurélie DUDA et Florian COLOMBAT

### OCTOBRE 2025

- 11 / Clarisse FERAMUS et Paul CHAVANNE

### NOVEMBRE 2025

- 15 / Anaïs PÉPIN et Ivann MALLET

### DÉCEMBRE 2025

- 04 / Mame FALL et Malick NIANG  
08 / Margo DEBROUX et Quentin VÉRONÈSE

## LES MARIAGES HORS COMMUNE

### SEPTEMBRE 2025

- 13 / Florence BOS et Philippe-André DALBAN  
Charlotte DI DOMIZIO et Jérôme MAÎTRE  
26 / Marie SEREZAT et Pierre ALLIOT

### OCTOBRE 2025

- Thi Thanh Vân LÊ et Philippe DALLAGIACOMA

## LES NOUVEAUX-NÉS

### AOÛT 2025

- 11 / Aaron DOBROWOLSKI  
19 / Joséphine BERTHET  
21 / Valentin MICHELLIER

### SEPTEMBRE 2025

- 01 / Télia TRUONG  
16 / Ilena ROULET

### OCTOBRE 2025

- 08 / Jade GUILLARD  
17 / Colin HELIES  
21 / Maëlyne FERNANDEZ  
30 / Lénie BOISSEAU

### NOVEMBRE 2025

- 06 / Alina PETTOELLO

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

### AOÛT 2025

- 31 / Christianne CAILLE née BURNET

### SEPTEMBRE 2025

- 26 / Laurent DROUART  
28 / Gabrielle BROISSAND née MOLINIER  
Eric STROUPPE  
Ute DELLEVILLE née REITER  
Claude PAILHÉ  
Valérie MIGNOTET née MAGAT  
Yves CAIRE  
29 / Andrée PIN née BOLLON

### OCTOBRE 2025

- 03 / Marie-Thérèse BŒUF née GUILLERME  
Geneviève PONSON née BRABANT  
05 / Edmonde BLANC née TOMASSETTO  
11 / Angèle BASSET née TURNAR  
14 / Marc MORAND

## CONTACT

Service état-civil 04 79 65 17 71

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30.

Samedi de 8h15 à 11h45.

## Les nouvelles du conseil municipal

### Séance du 23 septembre

- Adhésion de la ville à l'association Les Triandines.
- Maraîchage communal : signature d'un contrat d'apport avec droit de reprise avec l'association Les Triandines.
- Géoréférencement du réseau de l'éclairage public par une convention de prestation de service public avec le SDES.
- Cinq délibérations au sujet de la constitution de servitudes de passage dans plusieurs secteurs de la commune avec les organismes suivants ENEDIS, R3C et SCCV/Les hauts de Cervoley.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.  
Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public.



mairie-lamotteservolex.fr

### Séance du 12 novembre

- Présentation du débat d'orientation budgétaire 2026.
- Art contemporain : demande de subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la programmation 2026.
- Reprise des concessions en état d'abandon au cimetière du Tremblay.
- Demandes de subventions au Conseil départemental pour : la réfection de voiries communales, l'éclairage public basse consommation et la centrale photovoltaïque en toiture de la halle Didier Parpillon.
- Territoire engagé transition écologique : adoption de la politique climat-air-énergie 2025/2028 de la ville.
- Rapport d'activités 2024 de la communauté d'agglomération Grand Chambéry.

# C'est ma ville en images

